

POLITIQUE SECTORIELLE

La politique de développement poursuivie depuis l'indépendance en matière de recherche et de promotion de projets miniers, de diversification de la production, de modernisation des méthodes et moyens d'extraction, d'enrichissement et de valorisation et de formation professionnelle a permis d'aboutir à des résultats satisfaisants et de conférer au Maroc une place de choix parmi les pays à vocation minière.

Ainsi, une stratégie de développement du secteur minier a été mise en place conformément à la politique gouvernementale qui vise la restructuration des secteurs productifs, la création de nouveaux emplois et la promotion de développement durable.

Les principes de cette stratégie concerne :

- Le rôle de l'Etat en tant que service public devant préparer l'infrastructure géologique et l'exploration minière, l'Etat étant également responsable de la régulation et de la promotion.
- L'encouragement à une intervention accrue du secteur privé dans l'exploration, le développement et la promotion.

Les principaux objectifs découlant de cette stratégie concernent :

- La réalisation de l'infrastructure géologique ;
- La réforme du cadre institutionnel ;
- La révision du cadre législatif et réglementaire ;
- La promotion du potentiel minier et le développement du partenariat ;
- L'encouragement de l'investissement dans le domaine minier ;
- La promotion des énergies renouvelables ;
- La mise en place d'un vaste plan national pour la couverture du pays en cartes géologiques.

Le présent document a été réalisé, en vue de mieux informer les promoteurs sur les procédures administratives et les dispositions réglementaires relatives à l'investissement dans le secteur de l'énergie et des mines.

A cet effet, seront traités, ci-après, les points suivants:

- ✎ Le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
- ✎ La production et l'exploitation des énergies renouvelables ;
- ✎ Les procédures d'obtention d'un permis de recherche ou d'exploitation minières ;
- ✎ Les procédures de création d'une entreprise ;
- ✎ Les modalités de financement d'une entreprise ;
- ✎ Les avantages accordés au secteur.